



Accident médical sur un bébé

Par **vanadja**, le **14/08/2010** à **22:40**

Bonjour,
J'ai accouché d'un merveilleux petit garçon en février dernier qui a été victime d'une erreur médicale !
Une perfusion mal posée s'est diffusée dans tout le bras à 3 jours de vie
Résultat : gros hématome, brûlure 2ème degré.
Sortie d'hôpital 3 jours après avec quelques soins.
Résultat : nécrose à la main, encore aucune prise en charge par le médecin de l'hôpital.
Avec le papa, nous y retournions 2 jours plus tard inquiet. Un autre médecin nous reçoit et nous envoie d'urgence à Paris pour nécrose profonde et risque de septicémie pour un nourrisson de 20 jours !!!
Nous avons passé des moments très difficiles, ce qui aurait dû être un très heureux événement a été des mois et des mois de stress !!!
Perdu, on ne sait plus vers qui se tourner. Notre petit ange devra subir une opération avec greffe, on ne veut pas laisser tomber l'affaire, mais on ne sait pas vers qui nous tourner !

Par **jeetendra**, le **15/08/2010** à **14:28**

[fluo]Ordre des Avocats[/fluo]
5 Place du Palais de Justice, 89000 Auxerre
03 86 52 06 07
[fluo]Ordre des Avocats[/fluo]
Rue du Palais de Justice, 89100 Sens
09 62 39 32 21
Bonjour, il faut absolument que vous contactiez un avocat à ce sujet (adresses ci-dessus), courage à vous, cordialement.

Par **vanadja**, le **15/08/2010** à **14:38**

Merci pour ces renseignements !!!!
J'ai aussi entendu parler des avocats spécialisés en dommage corporel, j'ai contacté une association d'aide aux victimes mais on m'a dit que c

est une association créée par les hôpitaux aussi !!!
En fait on sait pas trop quoi faire j'ai vu un avocat mais il me dit qu'il n'est pas spécialisé dans ce domaine car c'est le tribunal administratif !!!
Vais essayer de contacter l'ordre des avocats merci !

Par **jeetendra**, le **15/08/2010** à **15:33**

de rien, bon rétablissement pour votre bébé, très bon dimanche à vous.